

JOURNAL DE VALBOIS

N°22

AVRIL 2019

MAIRIE DE VALBOIS ,
20 , rue des Fontaines, 55300 , VARVINAY

<http://valbois-meuse.fr>

Horaires d'ouverture : mardi de 14 h à 18 h

Téléphone : 03 29 89 09 38



LE PRINTEMPS , c'est la période des nids

L'hirondelle rustique = *Hirundo rustica*



De retour de migration printanière, elle fait son nid dans les étables, les écuries, les granges. Il est constitué de boue et de pailles mêlées. L'intérieur est tapissé de plumes et de crins . La première ponte a lieu fin avril : 3 à 6 œufs blancs tachés de brun qui seront couvés 15 jours .Uniquement insectivore, elle nourrit sa portée 400 fois par jour de fourmis volantes , de mouches, moustiques, libellules etc.....

Le merle noir = *Turdus merula*



Il niche dans les haies, les bosquets, les buissons. Les

couples de forment en hiver. Le nid a la forme d'une coupe faite d'herbes, de boue et de mousse . La femelle pond 3 à 6 œufs bleus avec des taches brunes .Après 2 semaines de couvaion, les jeunes naissent puis quittent le nid après deux semaines de nourrissage. Ils seront indépendants au bout d'un mois .

La mésange charbonnière = *Parus major* :



C'est la plus grande de nos mésanges . Son nid est construit dans une cavité (trou d'arbre, trou de mur, nichoir) Il est formé de mousse, brindilles, crin et plumes. La femelle couve une dizaine d'œufs blancs tachetés pendant 2 semaines.Les petits sont essentiellement nourris d'insectes trouvés au jardin . Ils seront indépendants au bout d'un mois .

Le pinson des arbres : *Fringilla* *Coelebs*



Il construit dans un arbre un nid très douillet fait de mousse, de crin, de plumes, de lichen. La femelle pond 5 œufs vert clair tachetés de brun.La couvaion dure 2 semaines . Les jeunes seront nourris avec des insectes .

Le rouge-gorge = *Erithacus rubecula*



Le rouge-gorge fait son nid dans un trou d'arbre ou de mur et dans les haies. Il est fait de mousse, de feuilles sèches, garni de duvet, de plumes et de crin . Il contient environ 6 œufs blancs avec des taches rouges . La couvaion est de 2 semaines .Les petits sont nourris d'insectes.

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1^{ER} AVRIL 2019**

Présents : MARCUS Martine, DUMENY Catherine, HAZARD Jean, MARCUS Hubert, NICOLAS Christophe, HAZARD Guy

Absente : MUHLENHOVER Danièle

Secrétaire de séance : DUMENY Catherine

Convocation : 26/03/2019

Affichage : 02/04/2019

N° 11-2019 : Compte de gestion 2018 - COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve par 6 voix le compte de gestion de l'exercice 2018 de la commune qui s'établit comme suit :

	Résultat clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement Exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Investissement	- 10 639.64	0.00	37 673.95	0.00	27 034.31
Fonctionnement	353 511.05	15 639.64	13 004.90	0.00	350 876.31
Total	342 871.41	15 639.64	50 678.85	0.00	377 910.62

N° 12-2019 : Présentation et vote du compte administratif 2018 (commune)

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte administratif 2018, lequel peut se résumer ainsi :

	Résultat de clôture au 31/12/17	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	- 10 639.64	0.00	37 673.95	27 034.31
Fonctionnement	353 511.05	15 639.64	13 004.90	350 876.31
TOTAL	342 871.41	15 639.64	50 678.85	377 910.62

Adopte par 5 voix pour le compte administratif 2018 de la commune.

Le Maire ne participe pas au vote et sort durant le délibéré.

N° 13-2019 : Affectation du résultat de fonctionnement 2018 (commune)

Le Conseil Municipal :

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018
- Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2017	Virement à la SI	Résultat de l'exercice 2018	Restes à réaliser 2018	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Invest	- 10 639.64		37 673.95	Dépenses		27 034.21 €
				Recettes 0.00 €		
Fonct	353 511.05	15 639.64	13 004.90			350 876.31 €

Considérant que le seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide par 6 voix d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	350 876.21 €
Affectation obligatoire :	0.00 €

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	0.00 €
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	350 876.31 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	0.00 €
Total affecté au c/1068	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	
Déficit à reporter (ligne 002)	0.00 €

N° 14-2019 : Compte de gestion 2018 - SERVICE DES EAUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve par 6 voix le compte de gestion de l'exercice 2018 de la commune qui s'établit comme suit :

	Résultat clôture exercice 2017	Part affectée à l'investissement Exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Investissement	1 456.41	0.00	3 490.64	4 946.95
Fonctionnement	21 432.05	0.00	- 2 816.88	18 615.17
Total	22 888.36	0.00	673.76	23 562.12

N° 15-2019 : Présentation et vote du compte administratif 2018 (Service des eaux)

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte administratif 2018, lequel peut se résumer ainsi :

	Résultat de clôture au 31/12/17	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	1 456.41	0.00	3 490.64	4 946.95
Fonctionnement	21 432.05	0.00	- 2 816.88	18 615.17
TOTAL	22 888.36	0.00	673.76	23 562.12

- Vote par 5 voix et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Maire ne participe pas au vote et sort durant le délibéré.

N° 16-2019 : Affectation du résultat de fonctionnement 2018 (Service des Eaux)

Le Conseil Municipal :

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018
- Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :
-

	Résultat CA 2017	Virement à la SF	Résultat de l'exercice 2018	Restes à réaliser 2018	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Invest	1 456.31 €		- 3 490.64 €	Dépenses 0.00 €	0.00 €	4 946.95 €
				Recettes 0.00 €		

Considérant que le seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,
Décide par 6 voix d'affecter le résultat comme suit

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	18 615.17 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0.00€
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	18 615.17 €
Total affecté au c/1068	0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	
Déficit à reporter (ligne 002)	0.00 €

N° 17-2019 : Budget primitif 2019 – Commune

Le Conseil Municipal vote par 6 voix le budget primitif 2019 de la commune

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	139 225.69 €	429 873.31 €
Section investissement	77 700.00 €	77 700.00 €

N° 18-2019 : Budget primitif 2019 - SERVICE DES EAUX

Le Conseil Municipal vote par 6 voix le budget primitif 2019 du Service des Eaux

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	35 368.17 €	35 368.17 €
Section investissement	14 683.95 €	14 683.95 €

N° 19-2019 : Vote des taux des taxes locales

Le conseil municipal par 6 voix décide de maintenir pour l'année 2019 les taux des taxes directes locales de l'année 2018.

Taux votés pour l'année 2019 :

- Taxe Habitation	8.18 %
- Taxe foncière (bâti)	3.93 %
- Taxe foncière (non bâti)	8.91 %
- CFE	9.32 %

N° 20-2019 : Vote subventions 2019

Le Maire présente à l'assemblée deux demandes de subventions pour l'année 2019, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- ADRM : Vote d'une subvention de 300 euros (6 voix pour)
- Ligue contre le cancer – Pas de subvention (4 voix contre et 2 abstentions)

N° 21-2019 : Bornage du périmètre du captage d'eau de Varvinay

Le Conseil Municipal, considérant l'absence de plusieurs bornes portant limites du périmètre de protection immédiat du captage d'eau potable de Varvinay, décide par 6 voix de confier les travaux de bornage de la parcelle cadastrée ZD 11 au cabinet de géomètre Arpent Conseils pour un montant de 925 euros HT.

N° 22-2019 : Mise à disposition de la salle de mairie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 6 voix la mise à disposition de la salle de la mairie qui sera réservée aux habitants de la commune à titre gracieux. Les modalités de mise à disposition seront définies par le biais d'une convention. Une caution d'un montant de 250 euros sera déposée au moment de la réservation en garantie des dommages éventuels accompagnée d'une attestation d'assurance couvrant les risques d'utilisation de la salle.

Entretien chemins- Demande de M. MASSOMPIERRE Adrien

Mme le Maire porte à la connaissance de l'assemblée la demande de M. MASSOMPIERRE Adrien, propriétaire exploitant sur la commune, sollicitant l'autorisation d'entreprendre des travaux de remise en état de plusieurs chemins.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 6 voix :

- Autorise M. MASSOMPIERRE à procéder à la remise en état des chemins ci-après :

- Chemin du pont de la Creue (TGV)
- Chemin du cimetière à Savonnières avec création d'un emplacement de croisement
- Chemin du captage d'eau à Savonnières (rue du moulin)

- Décide que la commune prendra en charge l'achat des matériaux (concassé)

Clôture du captage d'eau de Varvinay

Dans le cadre du projet de clôture du captage d'eau de Varvinay, Mme le Maire présente le devis de l'entreprise RV Environnement . Il convient de solliciter d'autres devis pour permettre de comparer les prix.

+++++

Expression de la langue française

Arriver à la bourre

Tout le monde sait que cette expression signifie « arriver en retard ». Mais que vient faire « la bourre » dans la tournure de phrase ?

Autrefois, « être à la bourre » signifiait que l'on était pauvre, dans la misère. Cette expression serait née d'un jeu de cartes appelé « bourre ». Celui-ci pouvait se jouer à 2, 3 ou 4. Tous les joueurs misaient la même somme, et le tout était ensuite partagé entre eux en fonction du nombre de plis que chacun avait levé. Lorsque l'un d'eux n'avait aucune levée, on disait alors qu'il était « bourru ».

Au fil des manches, il était possible de ramasser un bon paquet d'argent, si bien que celui qui « bourrait » était celui qui avait perdu toute sa fortune, qui avait pris **du retard dans le nombre de plis amassés**. Par extension, « être à la bourre » est entré dans le langage courant pour signifier qu'une personne est en retard.



à colorier